



syndicat autonome des enseignants neuchâtelois
membre du SER (syndicat des enseignants romands), de l'Intersyndicale
des Enseignants BEJUNE & de la FPS (formation professionnelle suisse)

Résolution

Pour une revalorisation salariale de tou-te-s les enseignant-e-s

Contexte

Considérant :

- d'une part, l'érosion progressive du pouvoir d'achat des enseignant-e-s (effets de la nouvelle grille salariale, explosion des cotisations aux assurances maladies, augmentation des retenues pour la caisse de pension prevoyance.ne, baisse des prestations complémentaires pour les familles, diminution programmée des primes de fidélité...),
- d'autre part, les exigences croissantes de la profession enseignante (formation initiale plus poussée, perfectionnement constant, réformes successives, multiculturalité des élèves, profils particuliers toujours plus nombreux, pressions des parents et de la société...),

Résolution

l'Assemblée Générale du SAEN, réunie à la Chaux-de-Fonds le 6 novembre 2019, demande au Département de l'Éducation et de la Famille :

- a) de corriger, à l'occasion du processus d'évaluation des fonctions, les inégalités de traitement touchant certaines catégories d'enseignant-e-s, en particulier en améliorant les rémunérations dans les cycles 1 et 2 ;
- b) de mettre en œuvre rapidement une revalorisation conséquente des traitements de tou-te-s les enseignant-e-s de l'école neuchâteloise.

La Chaux-de-Fonds, le 6 novembre 2019

Pierre-Alain Porret
Président du SAEN
Rue du Pré Nimboz 9
2027 Fresens
pierre-alain.porret@saen.ch